

# Les finalités de la Marque Employeur

- Améliorer son image, maîtriser sa réputation
- Se faire connaître pour augmenter le volume de candidatures et trouver des profils adaptés
- Aider les collaborateurs à intégrer les valeurs et la culture de l'entreprise
- Fidéliser les collaborateurs et accroître le sentiment d'appartenance
- Réduire le turnover et l'absentéisme par un meilleur engagement des salariés
- Etablir en interne un climat de confiance et de sérénité
- Développer le bien-être dans l'entreprise et la qualité de vie au travail



## Témoignages d'Ambassadeurs

« En travaillant sur la valorisation de nos métiers, la fidélisation de nos salariés, nous agissons pour notre entreprise mais aussi pour l'ensemble de la branche qui a besoin d'attirer. »

**Didier Ramette**, *Directeur Général Transports Ramette*

« Notre profession souffre d'un déficit d'image, et parallèlement à cela le transport routier de marchandises maintient un niveau d'emploi relativement élevé.

Notre secteur doit embaucher et devra continuer dans les années à venir. Nous offrons de nombreuses opportunités pour lesquelles nous devons être plus attrayants, nous faire connaître et reconnaître. Nous devons changer notre politique de recrutement pour devenir un employeur courtois, faciliter le recrutement, accompagner et valoriser nos salariés. »

**Franck BEHRA**, *Directeur Général Transports Vecanord*

« Devenir Ambassadeur, c'est mettre en place différentes actions et bonnes pratiques en collaboration avec les partenaires afin de créer une dynamique constructive de recrutement, de fidélisation et de valorisation des salariés. C'est également un gage de confiance vis-à-vis de nos clients, futurs collaborateurs mais aussi pour nos actuels salariés. »

**Lucie Bocquet**, *Directeur Général Transports Carpentier*



Ambassadeur de l'Emploi  
du Transport et de la Logistique

### Comment rejoindre les Ambassadeurs de l'Emploi du Transport et de la Logistique ?

Contactez votre délégation régionale :



Ambassadeur de l'Emploi  
du Transport et de la Logistique



## DEVENEZ AMBASSADEUR DE L'EMPLOI DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

En rejoignant un réseau d'entreprises motivées pour renforcer leur marque employeur et agir localement et durablement sur l'emploi.



## L'emploi, l'insertion professionnelle et sociale sont l'affaire de tous !

- Plus de 720 000 personnes, en France, travaillent dans les entreprises de la branche.
- Avec près de 110 000 recrutements chaque année, les chefs d'entreprise du secteur restent des acteurs économiques majeurs.
- Cependant, 1 offre d'emploi sur 2 n'est pas pourvue, faute de candidats !

C'est pour faire face à cette situation que l'AFT a initié le mouvement des « Ambassadeurs de L'Emploi ».

Ce réseau regroupe des entreprises, de toutes tailles, de la branche Transport & Logistique qui souhaitent s'impliquer dans le développement économique et social de leur territoire.

Elles participent activement, avec leurs partenaires locaux, à toutes formes d'actions en matière d'emploi et de découverte des métiers du secteur.

Elles améliorent leur marque employeur (attractivité, recrutement, intégration, fidélisation...).

## Des entreprises volontaires s'engagent :

- A lancer un plan d'actions concrètes sur 3 années avec des objectifs quantifiés, ambitieux et réalisables.

Ces actions sont regroupées sur 3 axes :

- La promotion des métiers du Transport et de la Logistique
- L'optimisation des recrutements
- La fidélisation des salariés

- A échanger entre elles sur leurs pratiques RH.
- A agir localement et durablement sur l'emploi.

### EXEMPLES D' ACTIONS

#### Promouvoir ses métiers

- Proposer des périodes d'immersion et de découverte des métiers dans l'entreprise
- Intervention extérieure pour présenter son entreprise et ses métiers

#### Optimiser ses recrutements

- Accueillir des jeunes en alternance
- Recruter des primo-conducteurs
- Favoriser la mixité et l'accès des personnes en situation de handicap

#### Fidéliser ses salariés

- Accompagner les salariés dans leur montée en compétences
- Favoriser la qualité de vie au travail

## Des entreprises accompagnées en région par l'AFT

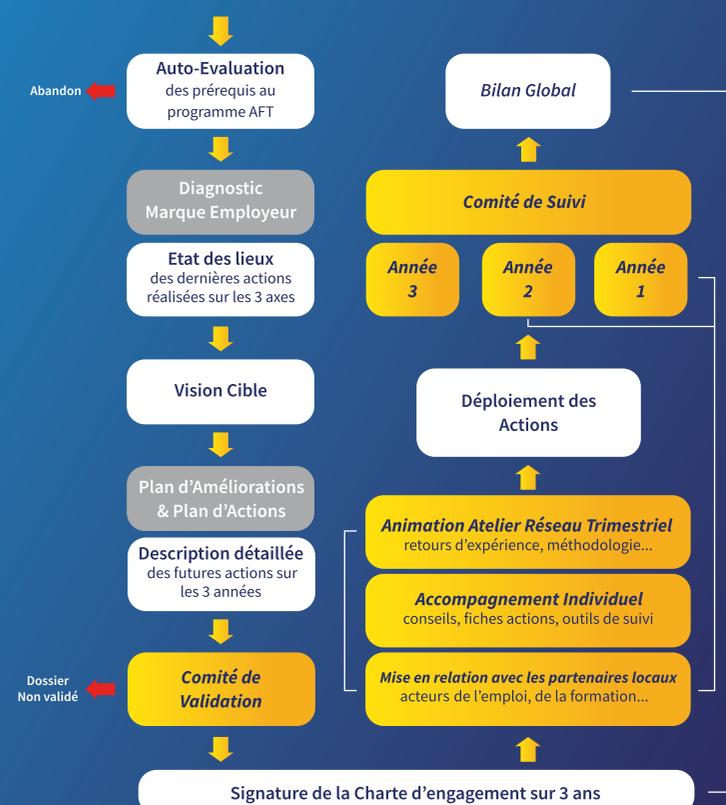
Les entreprises éligibles sont celles qui souhaitent agir concrètement sur leur bassin d'emploi pour promouvoir l'attractivité du secteur et améliorer leur marque employeur.

Leur éligibilité est validée par une commission, composée d'acteurs de l'emploi et de la profession, à l'issue de la présentation du plan d'actions qu'elles s'engagent à mettre en œuvre.

Cet engagement fait l'objet de la signature de la Charte des Ambassadeurs de l'Emploi du Transport et de la Logistique.

L'entreprise bénéficie alors de l'accompagnement de l'AFT pendant 3 ans dans la réalisation de son plan d'actions sous forme de conseils, outils de communication, fiches actions et de l'accès à son réseau de partenaires de proximité (pouvoirs publics, acteurs de l'emploi, écoles...).

### Focus sur la Démarche



une démarche d'accompagnement des entreprises sur 3 ans